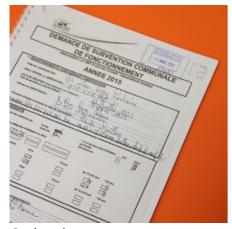


## **Demande de subvention**

Vous représentez une association et souhaitez faire une demande de subvention auprès de la mairie de Pierrelaye ? Pour ce faire, téléchargez et complétez le formulaire qui vous concerne : association à caractère sportif, aux activités multiples ou autre. Renvoyez-le accompagné des pièces justificatives nécessaires, <u>au service Vie Associative avant le 20 janvier 2026.</u>



© pierrelaye

## Coordonnées

Service Vie Associative 46 rue Victor Hugo 95480 Pierrelaye 01 34 32 31 42 culture@ville-pierrelaye.fr Infos pratiques

Pour toute demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val-d'Oise, veuillez adresser un courriel à <u>subenligne@valdoise.fr</u>.

## Horaires d'ouverture du service Vie Associative de Pierrelaye :

• du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h

**Documents** 

Dossier de demande de subvention 2026